

Commune de Lutry

**DEMANDE DE RACCORDEMENT GAZ**

Nouvelle prise de gaz naturel **Demande n°** .....

**Adresse de l'objet à alimenter :** .....

Lieu dit : ..... Parcelle : .....

Propriétaire de l'objet : .....

Architecte : .....

Nom et adresse de facturation : .....

.....

Entrepreneur de la fouille : .....

Entreprise concessionnaire : .....

Genre d'immeuble : ..... Neuf  Existant

**Genre d'installation prévue**

Chauffage : ..... kW

Eau chaude : (seulement si séparée) ..... kW

Cuisson : ..... kW Nombre (cuisinière) : .....

Groupe chaleur-force ..... kW

Autres : (ex. buanderie, GNC) ..... kW .....

**Mise en service probable** ..... (mois, année)

Diamètre de la prise ou du branchement commun : .....

Si branchement commun, nombre de vannes : .....

Diamètre du branchement privé : ..... Longueur en mètres env. : .....

**A nous transmettre**

- Un plan de situation, sous-sol et coupe
- Ce formulaire complété et signé

J'ai lu et j'accepte les conditions des Services industriels inscrites au verso.

**Lieu :** ..... **le** ..... **Signature :** .....

## CONDITIONS DE RACCORDEMENT

### **La mise en service ne sera pas effectuée si les points suivants ne sont pas remplis :**

1. Le relevé du branchement doit s'effectuer fouille ouverte
2. L'amenée d'air nécessaire à la combustion doit être effectuée
3. La porte de la chaufferie doit être posée
4. La vanne magnétique doit être raccordée
5. La cheminée doit être raccordée
6. Le rendez-vous de mise en service est planifié avec toutes les parties concernées (service du gaz, installateur en chauffage, concessionnaire gaz, représentant du fabricant de chaudière).

**Les raccordements en attente peuvent l'être pour une durée maximum de 5 ans (l'année de pose fait foi) ; au-delà, en cas de non consommation, nous nous réservons le droit de supprimer la prise au frais des propriétaires.**

Par sa signature, le propriétaire ou son représentant s'engage à payer les factures relatives à l'établissement de la prise de gaz. Il s'engage également à confier le montage des installations à un appareilleur concessionnaire, et à observer toutes les conditions du Règlement de raccordement et d'utilisation pour la fourniture de gaz de la Ville de Lausanne, pour décision du conseil communal de Lutry du 07.11.05. Tout déplacement injustifié sera facturé selon le barème en vigueur.

### **Information**

Dans le cadre du partenariat entre la commune de Lutry et la commune de Lausanne, les techniciens du service du gaz & cad assurent et réalisent les travaux d'appareillage sur les conduites principales.

---

### **Prix des prises sans TVA**

Dimensionnement : prise 2 pouces CHF 1'400.-

Dimensionnement : prise 3 pouces CHF 1'800.-

Dimensionnement : prise 4 pouces CHF 2'000.-

Fourniture de vanne pour branchement commun privé CHF 1'000.-

Les prix ci-dessus s'entendent sans génie-civil